



L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU
JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC
Palais de justice, 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B6

Le 7 novembre 2011

Monsieur Jean Charest
Premier Ministre du Québec
Édifice Honoré-Mercier,
3^e étage
835, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet: Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

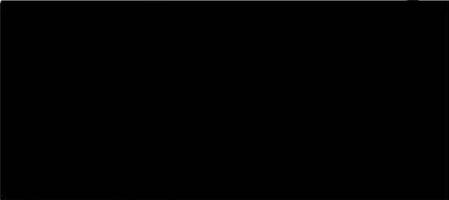
Monsieur le Premier Ministre,

Je recommande la nomination de monsieur Roderick A. Macdonald, titulaire de la Chaire F.R. Scott en droit public et constitutionnel à l'Université McGill ainsi que celle de monsieur Renaud Lachance, Vérificateur général du Québec, afin d'agir comme commissaires de la Commission d'enquête ci-haut mentionnée. Naturellement, quant à monsieur Lachance, il abandonnera sa fonction de Vérificateur général, sitôt après le dépôt de son rapport annuel prévu pour la fin novembre.

De plus, lorsque j'ai accepté le mandat confié par le juge en Chef de la Cour supérieure, je savais que j'allais devoir examiner l'étendue et la portée du mandat de même que des pouvoirs nécessaires pour mener à bien cette enquête.

Après avoir complété l'examen et recommandé la nomination des deux personnes susmentionnées, il apparaît essentiel, pour permettre à la Commission d'exécuter pleinement son mandat, qu'elle jouisse de tous les pouvoirs conférés par la Loi sur les Commissions d'enquête. Ce faisant, cela aura pour effet, notamment, de contraindre les témoins tout en leur permettant de bénéficier de l'immunité relativement à leur témoignage. Par ailleurs, en agissant sous l'empire de la Loi sur les Commissions d'enquête dès le début des travaux, les commissaires bénéficieront de l'immunité essentielle pour mener à terme leurs travaux. Il est donc nécessaire que le décret soit modifié pour tenir compte des présentes.

Veillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



France Charbonneau, j.c.s.